



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# La baisse du niveau de vie relatif des retraités est-elle soutenable ?

Colloque annuel du COR, 28 novembre 2022



# 1. Réponse en forme de boutade : le maintien du niveau de vie relatif des retraités est-il soutenable ?

Exercice de pensée : quelles auraient été les dépenses de retraites en 2019 avec la même dépense de retraites par tête à chaque âge mais avec la structure par âge attendue en 2040 ?

Attention dépense de retraite par tête  $\neq$  retraite moyenne (on compte aussi les non retraités pour calculer la dépense de retraite par tête à un âge donné)

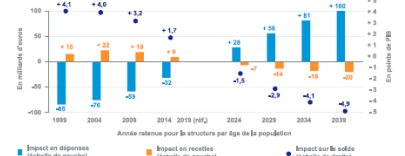
## Protection sociale : le choc du vieillissement est-il (in)soutenable ?

Le vieillissement de la population française va se poursuivre durant au moins deux décennies. Avec quel impact sur les finances sociales ? On utilise ici une méthode originale reposant sur les comptes de transferts nationaux et les projections démographiques de l'Insee. Quelles seraient aujourd'hui nos dépenses et recettes de protection sociale si la structure par âge de la population était celle de la France du futur ? celle de la France du passé ? enfin celle de nos voisins aujourd'hui ou demain ?

En raisonnant à niveau inchangé de prestations et contributions par tête à chaque âge, on montre que si la pyramide des âges avait été en 2019 celle attendue pour 2040, les dépenses de protection sociale auraient été supérieures de 100 milliards d'euros à leur valeur observée, et les recettes inférieures de 20 milliards. Ces deux montants ne sont ni des projections – on reste en 2019 – ni des prévisions, mais ils permettent de mesurer la pression que va exercer le vieillissement sur les finances sociales. L'ampleur de cette pression peut effrayer, mais elle est du même ordre de grandeur que celle subie ces vingt dernières années. Pour l'instant, la protection sociale a su s'adapter. Les réformes mises en œuvre depuis trente ans ont permis d'absorber ce choc, en jouant à la fois sur les recettes (avec notamment la création de la CSG) et sur les dépenses (principalement via les réformes des retraites).

Finalement, la pression induite par le vieillissement de la population devrait être moins violente en France que chez nombre de nos voisins. Notre pays s'y est en partie préparé. Les réformes décidées dans le passé en matière de retraites vont conduire à des départs plus tardifs, et à un recul du niveau de vie relatif des retraités, aujourd'hui supérieur à celui de l'ensemble de la population. Elles devraient permettre d'absorber au moins les trois quarts de l'impact total du vieillissement sur nos comptes sociaux. Mais notre système de protection sociale devra encore s'adapter au choc à venir, qu'il s'agisse de combler le besoin de financement restant (entre 0,6 et 1,4 point de PIB en 2040), ou de financer des besoins nouveaux.

### Si la pyramide des âges, en 2019, avait été celle observée dans les décennies précédentes ou celle prévue pour les décennies suivantes : quel impact sur les comptes sociaux ?



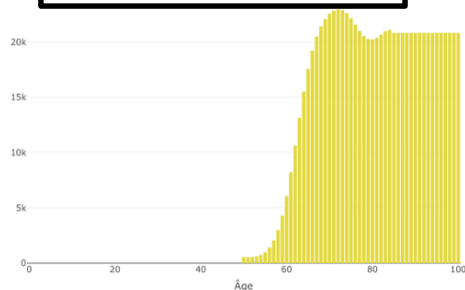
Lecture : si, en 2019, la pyramide des âges avait été celle prévue pour 2039, et en conservant les dépenses par tête de protection sociale à chaque âge, à leur niveau de 2019, les dépenses de protection sociale auraient été supérieures de 100 milliards d'euros à leur valeur réelle. Les recettes inférieures de 20 milliards, et le solde de la protection sociale dépasserait de 120 milliards de PIB. Si l'inverse, la pyramide des âges avait été celle qui était observée vingt ans plus tôt, en 1989, les dépenses de protection sociale auraient été, en 2019, inférieures de 60 milliards d'euros à leur valeur réelle. Les recettes supérieures de 15 milliards, et le solde dépasserait de 75 points de PIB.

Note : pour les pyramides des âges postérieures de référence (2019), on retient le scénario central de l'Insee.  
Sources : Comptes de transferts nationaux, projections de population Insee et outil de simulation France Stratégie.

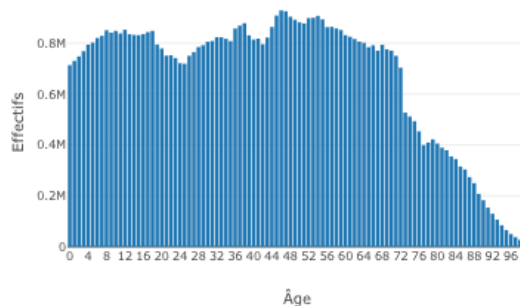
1. Cette note est accompagnée de deux outils de data visualisation. Le premier reprend les principaux messages avec des graphiques animés. Le second permet de simuler l'impact des changements démographiques sur les dépenses et recettes de protection sociale.

## Dépenses de retraites observées en 2019

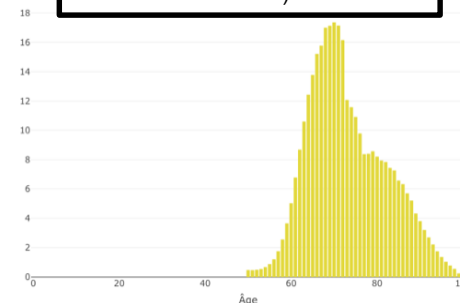
Dépenses **moyennes** de retraites à chaque âge en 2019 (milliers d'euros)



Structure de population **observée** en 2019



Dépenses **totales** de retraites à chaque âge en 2019 (milliards d'euros)



En additionnant les dépenses totales de retraites de toutes les classe d'âge, on obtient la dépense globale de retraites **observée** pour l'ensemble de la population en 2019, soit **340 milliards d'euros**

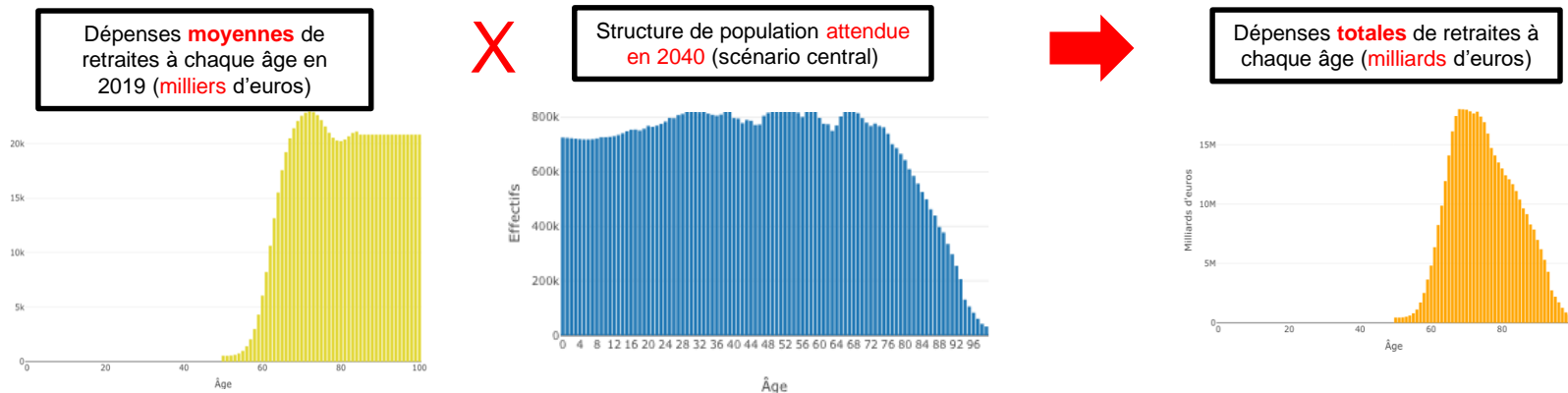


Sources : Comptes de transferts nationaux et INSEE

Champ: risque « vieillesse-survie » des comptes de la protection sociale, hors APA, PCH et ACTP



## Dépenses 2019 simulées à structure par âge attendue en 2040 (scénario central)



En additionnant les dépenses totales de retraites de chaque classe d'âge, on obtient la dépense globale de retraites **simulée** en 2019 avec la structure par âge de 2040, soit **427 milliards d'euros** : c'est **87 milliards en plus que l'observé soit +3,6 points de PIB**

Sources : Comptes de transferts nationaux et INSEE

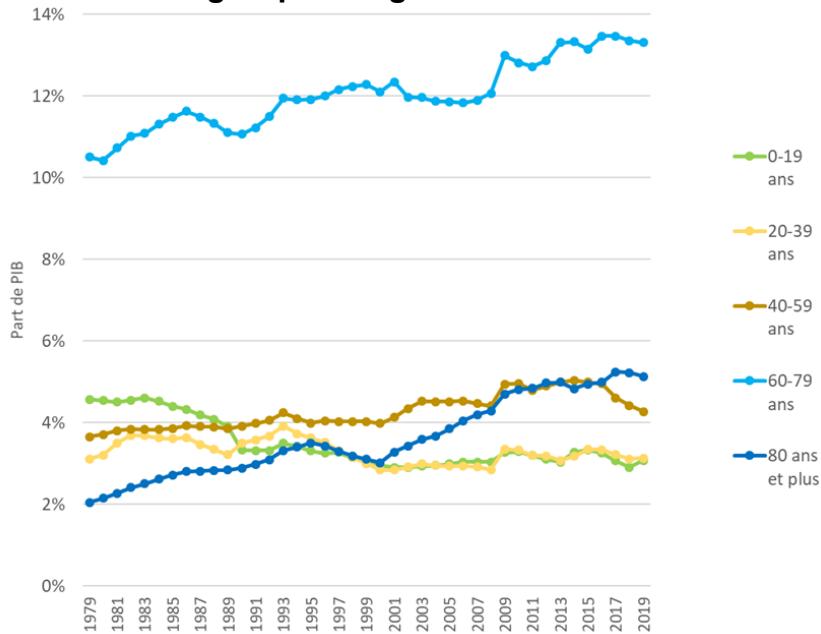
Champ: risque « vieillesse-survie » des comptes de la protection sociale, hors APA, PCH et ACTP

NB : cet exercice de pensée revient à faire une projection en faisant l'hypothèse que la dépense de retraite par tête à chaque âge évolue comme le PIB par tête



## 2. Depuis la fin des années 2000, les plus âgés sont davantage mis à contribution pour faire face au coût du vieillissement

### Protection sociale : combien reçoivent, collectivement, les différents groupes d'âge de : évolution 1979-2019



Nos « anciens » nous coûtent de plus en plus cher.

Source : comptes de transferts nationaux



### Protection sociale : qui paie le coût du vieillissement de la population ?

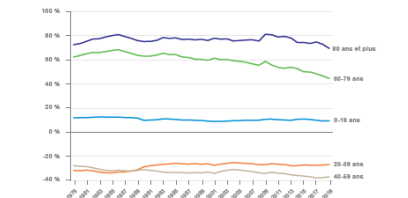
Entre 1979 et 2019, la part des plus de 60 ans dans la population est passée de 17 % à 26 %. Ce vieillissement a alimenté la hausse des dépenses de protection sociale, qui ont progressé sur la même période de 25 à 31 % du PIB. De fait, les dépenses de santé et de retraites, qui bénéficient largement aux plus de 60 ans, représentent aujourd'hui les trois quarts des dépenses de protection sociale. Pour autant, depuis une décennie, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB s'est stabilisée, alors que le vieillissement de la population se poursuivait. Comment cette stabilisation a-t-elle été réalisée, et donc, qui paie le coût du vieillissement de la population ?

Pour répondre à cette question, on mobilise ici les comptes de transferts nationaux (CTN) qui proposent des profils par âge de consommation, de revenu, de transferts publics et privés, reçus et versés. Ces comptes permettent de décomposer l'évolution des dépenses en trois groupes d'âge en un facteur démographique, lié au poids de ce groupe dans la population, et un facteur « politique », lié au choix du niveau moyen de dépense par tête à âge donné.

Plusieurs enseignements se dégagent. Tout d'abord, les plus de 60 ans reçoivent, collectivement, une part croissante des dépenses de protection sociale. Mais depuis une dizaine d'années, cette part augmente moins vite que la part des plus de 60 ans dans la population. Autrement dit, le montant des prestations de protection sociale reçues en moyenne par une personne de plus de 60 ans augmente moins vite que le PIB par habitant. Cela s'explique principalement par la montée en puissance de réformes successives du système de retraite. Ensuite, la diversification des ressources de la protection sociale s'est traduite par une mise à contribution plus forte des plus âgés : poids croissant, dans les ressources de la protection sociale, de la contribution sociale généralisée (CSG) et des impôts et taxes affectés, qui reposent sur une assiette large, et diminution du poids des cotisations sociales, qui ne reposent que sur le travail.

Au total, si les plus de 60 ans restent bénéficiaires nets de la protection sociale, les transferts qu'ils reçoivent en moyenne individuellement, nets de leurs contributions à son financement, ont diminué significativement au cours de la dernière décennie. Cela a permis en retour de limiter pour les actifs la hausse des coûts associés au vieillissement de la population.

Transferts nets moyens de protection sociale rapportés au PIB par tête



Lecture : le transfert net moyen reçu par un individu âgé de 60 à 79 ans, soit ce qu'il reçoit de la protection sociale moins ce qu'il paie pour la financer, s'élevait en 2019 à 47 % du PIB par tête. En 2019, le PIB par tête s'élevait à 36 300 euros. Source : comptes de transferts nationaux et comptes de la protection sociale

LA NOTE D'ANALYSE

DEC 2021

PIB

Pierre-Yves Cusset

Département Socials et politiques sociales

Hippolyte d'Albis

PRÉSIDENT

Julien Navaux

PRÉSIDENT ADJUTÉ

Jacques Pelletan

PRÉSIDENT ADJUTÉ

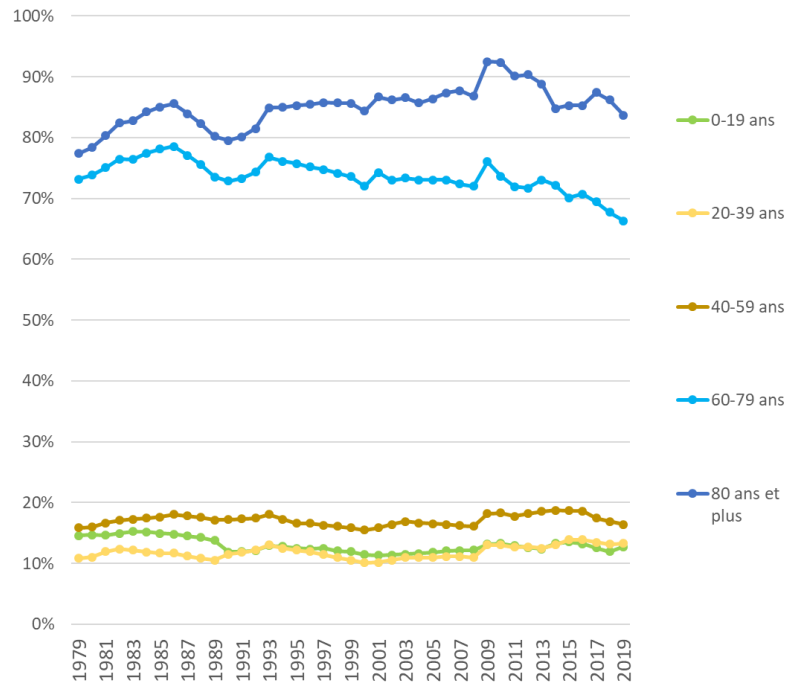
Équipe Comptes de transferts nationaux France

www.strategie.gouv.fr

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

www.strategie.gouv.fr

## Protection sociale : combien reçoit en moyenne un individu en fonction de son âge (part de PIB/tête) : évolution 1979-2019



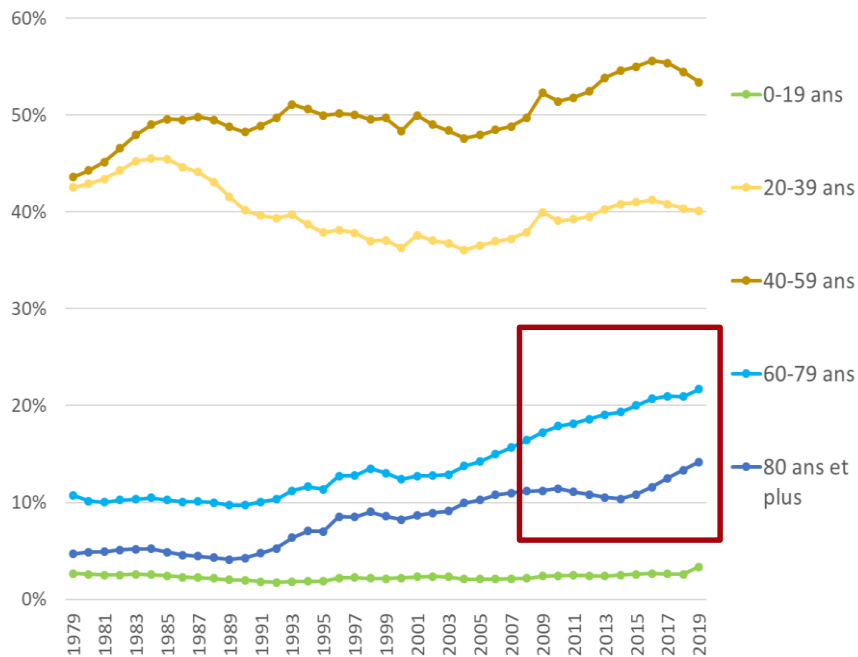
Source : comptes de transferts nationaux

Mais individuellement, chacun d'entre eux ne reçoit pas davantage (rapporté au PIB par habitant) aujourd'hui qu'hier, c'est même le contraire.

(cause principale : recul de l'âge de départ en retraite et règles d'indexation sur les prix)



## Evolution des contributions par tête des individus des différents groupes d'âge : 1979-2019 (part de PIB par habitant)

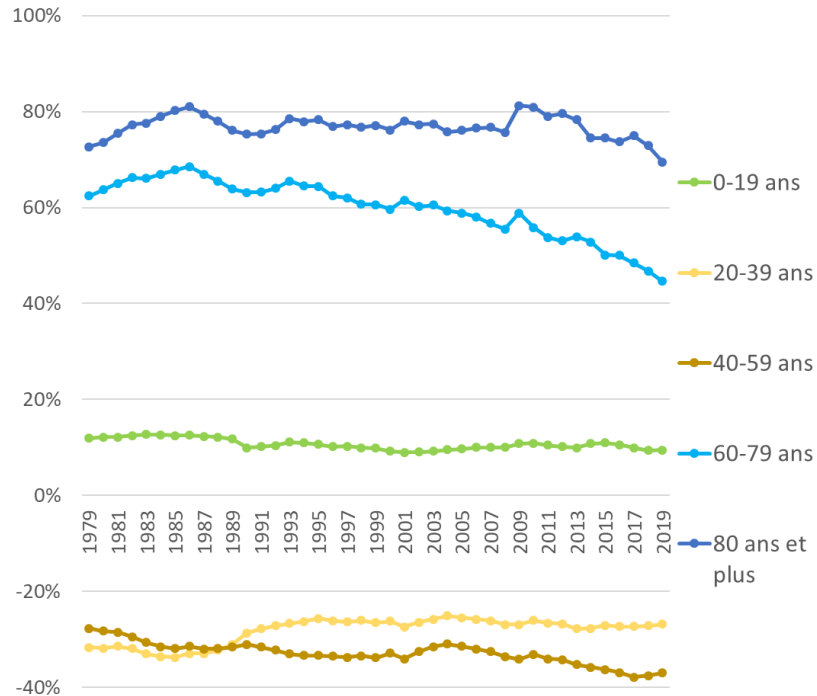


Le gros de la charge est supporté par les individus d'âge actif, mais les seniors sont mis davantage à contribution que dans le passé (via la CSG notamment, mais aussi les « contributions publiques » et la TVA affectée au financement de la protection sociale)

Source : comptes de transferts nationaux



## Transferts nets moyens (ce que je reçois moins ce que je paie) en évolution : 1979-2019 (part de PIB par habitant)



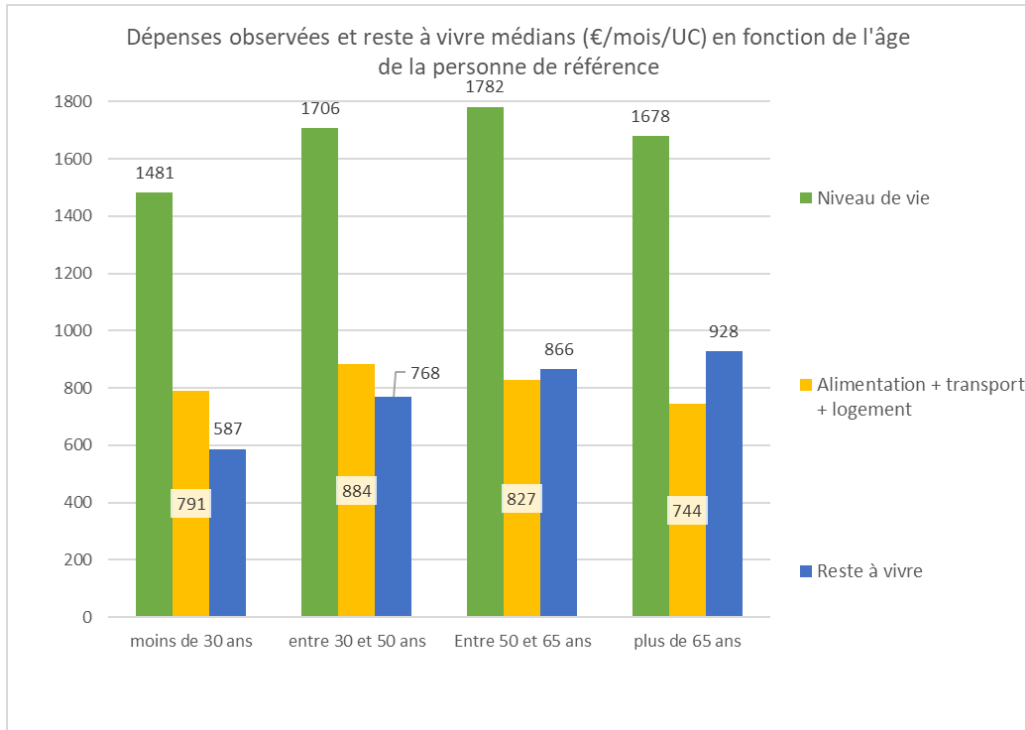
Le transfert net moyen des seniors se dégradent (mais ils restent bénéficiaires nets). Celui des 40-60 ans aussi : ils sont contributeurs nets et le poids de cette contribution s'alourdit.

Source : comptes de transferts nationaux





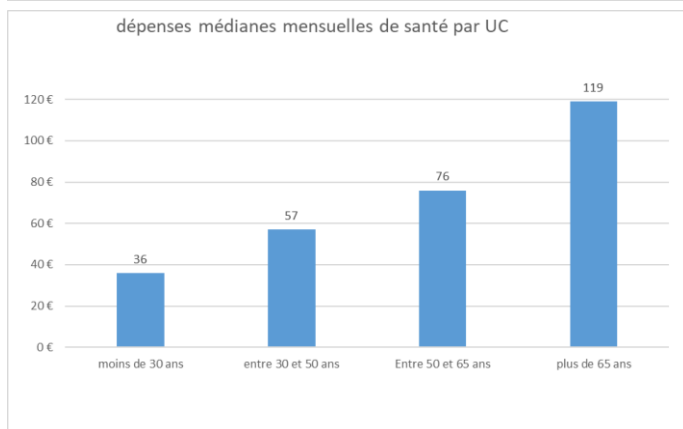
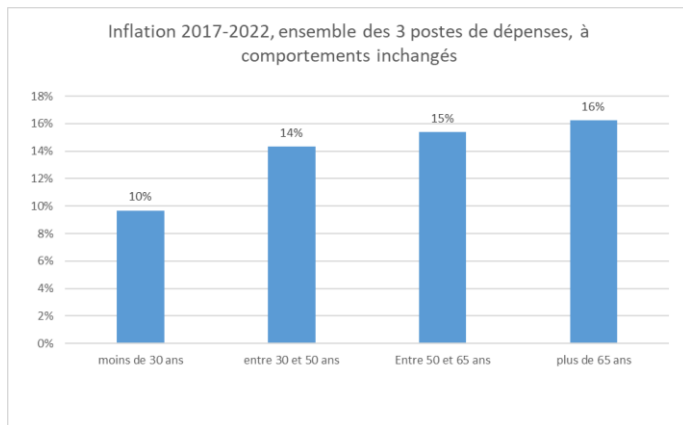
### 3. Niveau de vie et reste à vivre après dépenses de logement, transport et alimentation : les personnes âgées ne sont pas mal loties



En 2017, le niveau de vie médian des plus de 65 ans est plus faible que celui des 50-65 ans ou que celui des 30-50 ans, mais leur « reste à vivre » par unité de consommation, après dépenses d'alimentation, logement et transport, est plus élevé (plus souvent propriétaires non accédants, moindres besoins de déplacements).

Source : Budget de famille 2017





## Deux bémols :

- Une structure de consommation plus sensible à l'inflation récente (part importante des dépenses d'énergie dans la dépense de logement des plus de 65 ans) ;
- Le poids plus important des dépenses de santé (reste à charge + complémentaires et assurances santé)

Sources : Budget de famille 2017 et indices des prix à la consommation (Insee)

